

Saint-Brieuc, le 30 avril 2020,

CORONAVIRUS

Message d'information aux maires et présidents de communalités de communes et d'agglomération

Point de situation du 30 avril 2020

1. Point de situation sanitaire en Bretagne et dans les Côtes d'Armor

La situation au 29 avril 2020

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- ➔ 51 en service de réanimation (-1 en 24h)

Dans les Côtes d'Armor 5 personnes en réanimation (-1 en 24h)

- ➔ 345 autres modes d'hospitalisation (+2 en 24h)

Dans les Côtes d'Armor 30 personnes hospitalisées hors réanimation (-2 en 24h)

- ➔ 792 retours à domicile (+8 en 24h)

Dans les Côtes d'Armor 127 retours à domicile (+2 en 24h)

Dans le cadre des prises en charge hospitalière, 210 décès (patients âgés de 55 à 100 ans) sont à déplorer (+3 en 24h) en Bretagne, **25 dans les Côtes d'Armor (+1 en 24h)**.

Par ailleurs, le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de 2332 (+38 en 72h), ainsi répartis :

- ➔ 658 (+9 en 24h) personnes résidant en Ille-et-Vilaine
- ➔ 619 (+46 en 24h) personnes résidant dans le Morbihan
- ➔ 573 (+19 en 24h) personnes résidant dans le Finistère
- ➔ **339 (+1 en 24h) personnes résidant dans les Côtes d'Armor**

auxquelles s'ajoutent :

- ➔ 129 (+3) personnes ne résidant pas en Bretagne
- ➔ 98 personnes (-15) dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus

2. Des idées de bonnes pratique à diffuser pour faciliter la vie des citoyens pendant le confinement

Des initiatives associatives au service des habitants des quartiers de la politique de la ville

Dans sa dernière lettre d'information, l'ANCT rend compte des activités associatives transmises par les têtes de réseaux des associations nationales, le conseil national des villes (CNV) et les conseils citoyens.

Dans les bonnes pratiques relevées, on distingue :

- ➔ des mesures d'accompagnement à la scolarité : distribution des cours imprimés dans les boîtes aux lettres, dons de fournitures scolaires aux familles en difficulté ;
- ➔ des mesures d'accompagnement pour les enfants confinés : mise en place du projet « l'ALSH vient chez vous » ; plusieurs fois par semaine une animatrice/un animateur propose en direct des ateliers manuels et créatifs ;
- ➔ des mesures adressées aux jeunes des QVP pour les convaincre de respecter le confinement : organisation d'échanges téléphoniques hebdomadaire par les éducateurs avec les familles, l'objectif étant de sensibiliser et d'être sûr que les règles de confinement sont comprises par les familles ;
- ➔ des mesures pour faciliter la vie quotidienne et la solidarité de proximité : services de courses alimentaires ou de pharmacie pour les aînés vivant seuls et qui signalent un besoin en raison d'une vulnérabilité.

Le site internet l'ANCT : <https://www.cget.gouv.fr/>

Un site du ministère de la culture pour diffuser des offres culturelles et artistiques en ligne

Suite au succès de [#culturecheznous](#), le ministère de la Culture lance un nouveau site. Le site permet d'accéder à près de 700 offres culturelles et artistiques en ligne, proposées par plus de 500 acteurs de la culture :

- ➔ des ateliers artistiques pour les enfants et les plus grands,
- ➔ des livres numériques,
- ➔ des concerts et spectacles en lignes, ...

Le site internet : <http://culturecheznous.gouv.fr>

3. Mesures prises pour assurer la continuité économique

Le 2^e volet du fonds de solidarité en faveur des très petites entreprises

Le ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, le ministre de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin et le président des régions de France, Renaud Muselier, saluent le démarrage du 2^e volet

du Fonds de solidarité en faveur des très petites entreprises particulièrement impactées par les mesures de confinement et la baisse de leur activité en raison du COVID 19.

Ce 2^e volet du Fonds de solidarité, directement instruit par les Régions, s'ajoute au premier volet déjà en place et instruit par les services du ministère de l'économie. Il est ouvert depuis le 15 avril. Accessible depuis le site internet de chaque région, il permet aux TPE les plus impactées d'obtenir une aide complémentaire d'un montant minimal de 2000 euros et qui peut aller jusqu'à 5000 euros pour toutes les entreprises ou associations employeuses répondant aux critères d'éligibilité nationaux définis par le décret n° 2020-371 du 30 mars 2020 (être bénéficiaire du 1er volet, avoir au moins 1 salarié et s'être vu refuser un prêt bancaire).

<https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/covid-19/un-soutien-massif-aux-entreprises/>

Une plateforme pour rapprocher producteurs et consommateurs en Bretagne : PRODUITS-LOCAUX.BZH

Dans le contexte actuel, la Région souhaite accompagner producteurs et consommateurs dans leur quotidien. C'est pourquoi, elle a créé produits-locaux.bzh, une plate-forme d'échanges à destination des producteurs et des consommateurs bretons.

L'objectif : répondre aux attentes de tous les acteurs du bien manger, agriculteurs, professionnels de la mer et artisans de bouche dont l'activité est mise à mal par le confinement, tout en proposant aux Bretons (nes) des solutions de proximité pour trouver des produits locaux et de saison.

Les producteurs Bretons sont invités à s'inscrire en ligne sur www.produits-locaux.bzh pour y faire connaître leurs produits (fruits et légumes, boissons, pains et pâtisseries, produits de la mer et d'eau douce, viandes, produits laitiers, miel...).

Nous vous invitons à diffuser cette information autour de vous.

5. Dispositifs d'écoute et d'information

Communication nationale

Site d'information national :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

N°VERT national : 0 800 130 000

Préfecture des Côtes-d'Armor

Site internet : <http://www.cotes-darmor.gouv.fr/>

Par téléphone : 02 96 62 44 22

Par messagerie : pref-covid19@cotes-darmor.gouv.fr

Twitter : <https://twitter.com/Prefet22>

Facebook : <https://www.facebook.com/Prefet22/>

Pour les français à l'étranger

Site France Diplomatie : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>

Par téléphone : +33 (0)1 53 59 11 10 - Numéro d'urgence accessible 7j/7 et 24h/24

Par messagerie : alertes.cdc@diplomatie.gouv.fr

Pour les entreprises (activité partielle)

DIRECCTE

Site internet : <http://bretagne.direccte.gouv.fr/Coronavirus-accompagnement-des-entreprises>

Par téléphone : 02.96.62.71.53 de 8h30 à 11h30 et au 02.96.62.65.48 de 13h30 à 16h30

Par messagerie : bretag-ut22.muteco@direccte.gouv.fr

Chambre de commerce et d'industrie

Par téléphone : 02 96 78 62 00

Chambre de métiers et de l'artisanat

Par téléphone :

- Secteur de Lannion : 07 86 93 92 10
- Secteur de Saint-Brieuc : 06 48 66 51 89
- Secteur de Dinan : 06 80 98 59 31
- Secteur de Loudéac : 06 37 17 13 95

Par messagerie : cm.22@cma22.fr

Chambre d'agriculture

Site internet : www.chambre-agriculture-bretagne.com

Par téléphone : 0 801 902 369

Soutien psychologique pour les chefs d'entreprise

Numéro vert : 0 805 65 505 0 accessible 7 jours sur 7, de 8 heures à 20 heures.

Rectorat de Rennes

Site internet : <http://www.ac-rennes.fr/>

Cellule d'appel du rectorat dédiée spécifiquement aux personnels de santé :

De 8h à 12h et de 14h à 17h

02 23 21 77 65

02 23 21 77 74

Numéros d'urgence et d'écoute

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

Violences sur les enfants

119 - <https://www.allo119.gouv.fr/>

Violences conjugales

3919 - <https://www.stop-violences-femmes.gouv.fr/>

Attention, en cas de danger immédiat contacter le 17.

Personnes vulnérables

Cellule d'écoute de la Croix Rouge : 09 70 28 30 00

PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

FACE AU COVID-19, vous vous sentez...
déstabilisé, inquiet, interrogatif,
angoissé, peut-être paniqué,
pour vous et votre entourage ?

FACE AU CONFINEMENT, vous ressentez...
mal être, anxiété, tristesse ?

Des psychologues cliniciennes
échantent avec vous au **02 96 12 12 25**
de 9h00 à 17h00 | 7j/7 | appel anonyme et gratuit

→ **PROFESSIONNELS DE SANTÉ :**
Personnels hospitaliers, de Résidences ou Foyers,
Libéraux ou Intervenant aux domiciles, etc.

→ **PARTICULIERS :** Adultes, Enfants, Proches, etc.

FONDATION BON SAUVEUR | PÔLE DE SANTÉ MENTALE | PLATEFORME TÉLÉPHONIQUE DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE



Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades